

Puy-Guillaume, le 22 février 2023,

**Mesdames et Messieurs les membres  
du Conseil Municipal**

**CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie de Puy-Guillaume le :

**Judi 2 Mars 2023  
à 18 heures 30  
à la Salle du Conseil Municipal**

Je compte sur votre présence.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



**Le Maire,**

**Bernard VIGNAUD**

## **Ordre du jour :**

### Compte rendu :

1. Compte-rendu des décisions du Maire (B. VIGNAUD)

### Affaires générales :

2. Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme : modification des statuts (L. CITERNE)
3. Avis sur le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2028 (B. VIGNAUD)
4. Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (B. VIGNAUD)
5. Reprise du terrain commun du cimetière (A. VIRLOGEUX)
6. Modification du règlement du cimetière (A. VIRLOGEUX)

### Personnel :

7. Information : stagiairisation de David HORN au 1<sup>er</sup> avril 2023 (A. VIRLOGEUX)

### Finances :

8. Plan de financement et demande de subventions dans le cadre du projet de réhabilitation de l'École Élémentaire François Mitterrand (B. VIGNAUD)
9. Modification des tarifs publics 2023 (A. VIRLOGEUX)
10. Subvention d'équilibre École de Musique année 2021/2022 (C. DE REVIERE)
11. Concession 2023 du snack-bar de la Piscine (A. DEBOST)

### Urbanisme :

12. Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme : modifications câblage suite vidéo surveillance – tranche 2 (L. CITERNE)

### Questions diverses